

**CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES**

Siège et secrétariat : 9 rue Chaigneau – CS 80030
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

☎ 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.

Internet : www.cdg79.fr / e.mail : cdg79@cdg79.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 FEVRIER 2025

DELIBERATION N° 7 : Création de poste de technicien principal 2^{ème} classe

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept du mois de février, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence de Monsieur Alain LECOINTE.

Date de convocation 6 février 2025

Etaient présents : 11 membres titulaires et suppléants

M. Alain LECOINTE, M. Johnny BROSEAU, M. Hervé LE BRETON, M. Roland MORICEAU, M. Michel CHANTREAU, M. Patrice CESBRON, Mme Nadine KIMBOROWICZ, Mme Marie-Pierre MISSIOUX, M. Olivier POIRAUD, M. Jean-Michel RENAULT, M. Michel RICORDEL.

Etaient excusés : M. Stéphane BAUDRY, Mme Marie-Noëlle BEAU, M. Jean-Marc BERNARD, M. Jacques BILLY, Mme Chantal BRILLAUD, Mme Maryse CHARRIER, Mme Sylvie COUSIN, Mme Claudine GRELLIER, Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD, M. Fabrice MICHELET, Mme Corine MICOU, M. Jean-François MOREAU, M. Jérôme BARON, Mme Sylvie BAZANTAY, Mme Armelle CASSIN, M. Olivier FOUILLET, M. Daniel JOLLIT, Mme Sarah KLINGLER, Mme Laurence VIOLLEAU.

- Mme Christelle MERDJIMEKIAN, conseillère DDFIP – excusée
- M. Laurent BALAVOINE, Conseiller aux décideurs locaux DGFIP - excusé

M. le Président propose au Conseil d'administration, dans le cadre d'une procédure de recrutement sur un poste vacant depuis plus d'un an, de créer un poste de technicien territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet pour exercer les fonctions d'assistant logiciel. Ce poste sera pourvu par voie statutaire.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ACCEPTE la création d'un poste de technicien territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Et AJOUTE au tableau des effectifs du CDG79, le poste ci-dessus mentionné.

Ainsi délibéré et signé après lecture,

Le Président,



Alain LECOINTE

Délibération télétransmise en Préfecture le : **26 FEV. 2025**
Accusé réception le : **26 FEV. 2025**

EXÉCUTOIRE

Publiée le : **27 FEV. 2025**
Certifiée conforme à l'original
Saint-Maixent-l'École, le : **27 FEV. 2025**

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général,

Cyrille DEVENDEVILLE

